

Mandat 4007.07 Christa Mutter, Bruno Fasel, Louis Duc, Nicole Aeby-Egger, Claude Chassot, Hugo Raemy, Benoît Rey, André Ackermann, Nicolas Rime, Marie-Thérèse Weber-Gobet (restructuration et contrôle du Service des ponts et chaussées)¹

Prise en considération

Mutter Christa (ACG/MLB, FV). Le dépôt de ce mandat s'est fait bien sûr en relation avec les dépassements annoncés lors de la construction de la route de contournement de Bulle. Nous demandons pour le résumer, sous le titre «Structures et contrôle du Service des ponts et chaussées», qu'on analyse les manquements lors de la planification des procédures de soumission et de la construction, qu'on informe rapidement et de façon complète le Grand Conseil et qu'on prenne les mesures nécessaires de restructuration et de surveillance.

Nous pouvons constater que les travaux ont commencé et nous en remercions le Conseil d'Etat. Le vote sur la prise en considération de ce mandat aujourd'hui ne veut pas dire que nous voulons toutes les réponses aujourd'hui en détail, mais bien en temps utile.

Le Conseil d'Etat nous avait annoncé un dépassement de 44 millions de francs. Je pense que ce chiffre peut encore évoluer et que le coût total de cet ouvrage pourrait avoisiner 270 millions de francs. Nous demandons des analyses du surcoût et les raisons de son annonce très tardive. Trois, quatre détails: les nouvelles normes de sécurité du tunnel, connues en 2002, ont déjà servi d'excuses pour plusieurs dépassements. Pourquoi? Nous voulons savoir pourquoi, ni les services, ni les entreprises ont pensé à la réglementation fédérale qui interdit, avec raison, d'abaisser durablement une nappe phréatique. Comment cela est-il possible?

Ensuite, il m'a semblé qu'il y a eu un problème avec l'application de l'indice des prix de la construction. Un indice indiqué lors d'une votation n'est pas une loi qu'il faut appliquer lors de l'adjudication des travaux. Nous aimerions avoir des explications à ce sujet. Comment les cahiers des charges et les soumissions ont-ils été formulés? Comment arrive-t-on à afficher des dépassements sur de nombreuses rubriques?

Le surcoût, eh! bien, il a un coût pour le canton, mais il faut aussi dire que pour les entreprises, c'est un revenu supplémentaire, cela va de soi! Nous aimerions donc recevoir la liste des entreprises, de leurs mandats et de leurs honoraires. Nous suggérons à l'Inspection des finances de s'intéresser spécialement à l'organisation et au contrôle des sous-traitances.

Dans les déclarations faites en commission, j'ai eu l'impression, mais je ne peux pas le prouver, que les annonces des surcoûts des entreprises ont été enregistrés par le Service des ponts et chaussées avec un haussement d'épaules et puis payés sans autre.

Permettez-moi encore de mettre ce mandat dans une perspective plus générale. Depuis mardi, toutes les propositions qui demandaient de modifier le budget

pour quelques dizaines de milliers de francs, soit par exemple un poste pour l'enfance, ont été combattues avec l'argument selon lequel il fallait freiner les dépenses, exercer un contrôle strict et être «pinailleur». Je pense entre autres à notre collègue Ruedi Vonlanthen qui s'est distingué dans ce domaine! Mais il me semble que le domaine routier fait exception: là, 10, 20 ou 40 millions de plus par-ci ou par-là, c'est toujours possible! Ainsi, avant-hier, le directeur de la DAEC a présenté le projet Vaulruz-Romont pour un montant de 41 millions; c'est tout de même conséquent! Cela doit faire environ 1 million par maison contournée. M. le Conseiller d'Etat, Georges Godel a annoncé aussi que tous les autres projets routiers en discussion ne seront pas préterités par ce contournement de Vuisternens-devant-Romont. Je cite de mémoire: le pont de la Poya, Marly-Matran, le contournement de Guin, le contournement de Belfaux, le contournement de Salvenach et j'en oublie certainement encore. Donc, tous ces projets ensemble doivent certainement coûter encore une fois autant que la route de contournement de Bulle. Nous aimerions surtout savoir en premier, comment va être dirigé le chantier de la Poya et quand est-ce que nous saurons exactement ce que va coûter ce chantier-là?

Pour diriger tous ces projets annoncés, croyez-vous vraiment aujourd'hui, que le Service responsable dispose des structures qui lui permettent de diriger et de mener à bien tous ces projets? J'en doute et c'est pour cela que nous avons déposé ce mandat. C'est également pour donner des informations à la population, qui a aussi le droit de savoir quand il y a des dépassements d'une telle ampleur et c'est aussi pour prendre des mesures rapides et nécessaires pour mieux contrôler tous ces chantiers.

Etter Heinz (PLR/FDP, LA). Die freisinnige Fraktion hat den Auftrag diskutiert. Was Frau Mutter jetzt ausgeführt hat, hat sicher teilweise seine Berechtigung, es ist allerdings darauf hinzuweisen, dass in der letzten Session, als über das gleiche Sujet abgestimmt wurde, der Baudirektor klar und deutlich gesagt hat, was er für Massnahmen in Gang gesetzt hat. Wir haben Vertrauen, dass das einwandfrei untersucht wird. Ich habe damals schon als Sprecher der Fraktion gesagt, es ist nicht so sehr eine Frage der Zeit, es ist wichtig, dass die Fakten auf dem Tisch liegen und dass entschieden werden kann. Es kann aber auch nicht sein, dass jetzt die Gelegenheit wahrgenommen wird, einfach überall und alles in Zweifel zu ziehen und im Grundsatz gegen Strassenbau zu stimmen. Mit diesen Bemerkungen wird die freisinnige Fraktion dem Auftrag im Sinne des Staatsrates zustimmen.

Binz Joseph (UDC/SVP, SE). Der Auftrag 4007 von Christa Mutter, mitunterzeichnet von mehreren Ratskollegen des Mitte-Links-Bündnis, über die Restrukturation und Kontrolle des Tiefbauamtes rennt unseres Erachtens schon offene Türen ein. Seit der neuen Legislatur arbeite ich in der Kommission für Strassen und Wasserbau. Ich vertrete die Meinung, dass in dieser Kommission mit dem neuen Staatsrat gut gearbeitet wird. Auch bin ich der Meinung, dass der Staatsrat uns nichts verheimlicht hat und stets offen war. Tatsache

¹ Déposé et développé le 10 octobre 2007, BGC p. 1541; réponse du Conseil d'Etat le 30 octobre 2007, BGC p. 1862.

ist leider, dass vom Kantonsingenieur Probleme über sehr lange Zeit gegenüber dem Staatsrat verheimlicht und viel zu spät kommuniziert wurden. Ich finde es schade, dass einmal mehr ein Kommissionsmitglied mit diesem Auftrag mehr Parteipolitik als Sachpolitik betreiben wird, um alsdann in den Medien gross herauszukommen. Die SVP-Fraktion hat volles Vertrauen in den Staatsrat in dieser Angelegenheit. Dieser empfiehlt ja auch die Annahme des Auftrags.

Vial Jacques (*PDC/CVP, SC*). Le groupe démocrate-chrétien se déclare satisfait de la réponse du Conseil d'Etat à la demande de mandat et attend avec confiance le rapport définitif. Il constate que des mesures ont déjà été prises et que des analyses sont en cours. Comme il a soutenu l'urgence, le groupe démocrate-chrétien soutiendra dès lors ce mandat pour la forme, mais tient à mentionner que cette demande enfonce des portes ouvertes. Il regrette qu'une intervention se fasse alors que le Directeur de la DAEC avait informé la commission des routes et qu'il avait déjà pris des mesures et exprimé publiquement sa volonté de faire la lumière sur le surcoût de la H189 et revoir la structure du Service des ponts et chaussées. Nous tenons également à ce que toute la lumière soit faite, mais pas dans l'esprit de M^{me} Mutter. La DAEC avait déjà défini son propre mandat bien avant le dépôt des mandataires.

Duc Louis (*ACG/MLB, BR*). O quel magnifique projet lorsque, dans une belle unanimité, le peuple fribourgeois a avalisé cette route de contournement de Bulle et a voté le crédit d'engagement en juin 2001! Toutefois, cet enthousiasme de départ a été très vite refroidi. Une annonce de dépassement du montant initial d'environ 45 millions a provoqué une vague de protestations au sein du peuple fribourgeois. Ce qui interpelle le plus aujourd'hui, c'est le silence radio qui a prévalu, le conseiller d'Etat lui-même, M. Georges Godel, n'ayant été mis au courant que par petites touches successives.

45 millions, c'est 90 villas à 500 000 francs! Dites-moi, Mesdames et Messieurs, que se passerait-il dans le secteur privé devant une telle ampleur de dépassement de crédits? Ce serait la faillite garantie à tous les coups! Je voudrais toutefois relever le cran reconnu partout du conseiller d'Etat en fonction, M. Georges Godel, qui a eu le mérite de prendre des mesures immédiates en relevant de ses fonctions l'ingénieur cantonal. Mais cette autorité en partance, est-elle la seule responsable de cette débâcle financière? Combien d'autres professionnels de la branche, au plus haut niveau, ont partagé ces responsabilités, étaient très certainement au courant de ces dépassements inconsidérés et n'en ont soufflé mot? L'ingénieur cantonal n'est-il pas finalement, sans vouloir l'excuser, quelque peu le bouc émissaire? La question essentielle est où passent finalement ces dizaines de millions de francs de dépassement? Est-ce que l'occasion n'est pas rêvée dans ces grands projets de s'en mettre plein les fouilles? Il est vrai qu'il s'agit d'argent public et dépenser l'argent des autres a certainement un attrait accentué.

Par ailleurs, ne serait-il pas temps de donner à la Commission des routes un mandat beaucoup plus pointu

pour avoir en tout temps cette possibilité de contrôler beaucoup plus à fond toutes les évaluations, les soumissions, les travaux en cours et que cette commission soit à tout moment mise au courant d'éventuels dépassements, qu'elle puisse aussi agender des visites surprises de chantiers plus fréquentes. Malgré toutes les informations données, cette bavure financière, parce que cela en est une, quasiment incontrôlable, ne devrait plus jamais se répéter. Aujourd'hui, ce mauvais vin est tiré. Malgré tous les hoquets qu'il provoque, il faudra bien le boire jusqu'à la lie.

Je vous demande donc de bien vouloir accepter ce mandat.

Collaud Elian (*PDC/CVP, BR*). Je ne vais pas rappeler tout ce qui a été dit concernant ce sujet. Mais tout de même, permettez au président de la Commission des routes de ce canton de prendre la parole et d'appuyer la position du Conseil d'Etat d'approuver cette proposition. Cependant, je tiens quand même à mettre deux ou trois petites choses au point.

Lors de la séance du printemps, nous avons été informés par M. le Conseiller d'Etat d'une possibilité d'un dépassement certain sur ce chantier. Malheureusement, à ce moment-là, les faits n'étaient pas connus. Nous n'avons pas pu savoir quel était le montant, mais on savait déjà que tout était entrepris de façon qu'on le sache. Lors de notre dernière séance, nous avons été tenus au courant du pourquoi et du comment de ces dépassements. Ils ne sont pas forcément tous imputables aux personnes et surtout aux degrés de responsabilité qu'on veut bien donner dans certains discours. Là, je laisserai M. le Commissaire du gouvernement l'expliquer encore une fois.

Quant aux autres intervenants, il est un peu dommageable – je me tourne vers ma collègue de la Commission des routes – de reprendre presque mot à mot le procès-verbal de la dernière séance que nous avons tenue. Là, je parle en mon nom personnel et je pense que certains collègues de la Commission des routes m'appuieront si cela devait être nécessaire.

Partant de là, la Commission des routes doit-elle s'ériger en commission d'enquête? Nous n'avons pas voulu ce débat-là et nous en avons discuté lors de cette séance. En revanche, nous avons écouté avec intérêt tout ce qui était possible à l'époque. Nous avons effectué dernièrement une visite de chantier pour nous imprégner du prochain mandat qui sera confié à la Commission des routes, une fois que l'OFROU aura émis ses considérations et que le Conseil d'Etat aura transmis au Bureau et que le Bureau aura transmis à la Commission des routes le mandat d'étudier et de proposer au Grand Conseil quelle est la forme que nous avons dans notre organisation cantonale.

Cependant, j'abonde aussi dans le sens de mettre au fait la Commission des routes, afin qu'elle soit plus au courant des affaires, etc. C'est tout à fait possible, nous en avons discuté et le mandat est en main de M. le Conseiller d'Etat Georges Godel.

Les discussions ont été dans ce sens lors de la dernière séance de commission. Nous ne voulons pas être une commission d'enquête, mais nous voulons davantage être informés de certains détails et surtout exercer un

certain suivi des chantiers. Et ce projet est à l'étude et nous en discuterons lors d'une prochaine séance.

Donc, je salue aussi ce projet et, comme l'ont relevé mes collègues de la Commission des routes, je vous propose d'accepter ce mandat.

Mutter Christa (ACG/MLB, FV). J'aimerais juste rectifier un détail évoqué par mon collègue Binz. Ce n'est pas un mandat du groupe ACG, mais c'est un mandat qui a été cosigné par des députés socialistes et démocrates-chrétiens, et qui a aussi été déposé par eux. Je ne voudrais pas le passer sous silence.

Godel Georges, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Permettez-moi de commencer par deux mots: confiance ou doute! Sur six députés qui sont intervenus, j'ai constaté que cinq soutiennent les interventions que j'ai faites sur ce dossier. Et, malheureusement, je ne sais pas si c'est une question de compréhension, mais je regrette que M^{me} la Députée Christa Mutter prône à quelque part un petit peu le doute. J'ai déjà eu l'occasion, et je le démontrerai encore, que notre volonté c'est vraiment de faire toute la lumière sur cette affaire.

Vous me permettez de faire quelques appréciations par rapport à l'intervention de M^{me} la Députée Christa Mutter sur notamment mes déclarations en ce qui concerne Romont-Vaulruz, et sur l'ensemble des autres projets qui sont dans le pipeline au sein de ma Direction, plus particulièrement au service des ponts et chaussées. Il est vrai qu'avant-hier soir, au Bicubic à Romont, j'ai passé en revue l'ensemble des projets qui sont dans mes bureaux. Or, je peux vous dire que l'ensemble des projets ne provient pas directement du Conseil d'Etat, mais fait bien plus suite aux interventions de députés dont j'ai aussi fait partie par le passé. Je pense que c'est important de le dire. Et tous les projets qui sont en route, rassurez-vous, ce ne sera pas moi, en tant que Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, qui vais les réaliser puisque ces projets sont dans le temps et ceux qui ont été cités vont se réaliser jusqu'en 2020. Donc, ce sera dans treize ans. Inutile de vous dire que je ne serai plus là (*rires!*). Mais je pense qu'on doit avoir une planification et en cela, lors de la dernière session, je me souviens avoir répondu à M. le Député, conseiller national, Jacques Bourgeois en lui disant qu'il ne faut pas étudier lorsqu'on sait qu'on ne peut pas réaliser, mais il faut étudier lorsqu'on sait qu'on veut réaliser. Il s'agit aussi de deniers publics.

Avant de répondre concrètement aux questions et aux remarques, j'aimerais insister pour vous dire que, s'il y a eu des problèmes dans mes services, notamment aux ponts et chaussées, le personnel qui y travaille fait un travail non seulement remarquable, mais il met les bouchées doubles et je vous assure que tout le monde tire à la même corde. Ceux qui ont pu assister avant-hier soir, à Romont, à cette présentation – et j'en ai beaucoup qui m'en ont fait la remarque – ont remarqué que c'était une présentation plus que professionnelle. M. le Vice-président élu, Pierre-André Page, était présent. Et beaucoup sont venus après la séance me féliciter de la qualité de cette présentation faite par mes services et

les ingénieurs mandatés. Je tiens à relever la qualité du travail fait par le Service des ponts et chaussées.

Venons-en au mandat. Lors de la séance du Grand Conseil du 10 octobre dernier, lors des débats sur l'urgence, j'avais affirmé que si vous votiez oui ou non à l'urgence, cela ne changerait rien à ma vision, ni à celle du Conseil d'Etat puisque je souhaite faire toute la lumière sur cette affaire. A cet effet, je l'ai aussi dit le 10 octobre, je n'ai pas attendu l'intervention du Grand Conseil pour agir. En effet, lors de la séance de la Commission des routes du 19 septembre dernier, j'avais donné l'information que je connaissais à l'époque et j'avais informé du mandat externe relatif à la vérification des chiffres. Et je vous informe en ce qui concerne tous les éléments qui sont passés, j'ai la certitude que les chiffres sont exacts, mais pour les travaux qui restent à exécuter, il faut bien admettre que nous verrons à la fin la situation exacte. J'ai quand même une certaine confiance, mais il faut admettre que là-dessus il reste une certaine incertitude.

Quant à l'information et les doutes de M^{me} la Députée Christa Mutter, elle peut relire le procès-verbal de la Commission des routes où j'ai donné des explications sur trois pages. Je crois que j'en ai pas mal données, en tout cas, tout ce que je pouvais en l'état.

J'avais aussi informé des premières pistes de mesures pour qu'une telle situation ne se reproduise pas, notamment en rapport avec le pont de la Poya où j'avais esquissé qu'on pourrait éventuellement nommer une commission, telle que les commissions de bâtisse où des membres de la Commission des routes pourraient en faire partie. Mais pour cela il faut encore un arrêté du Conseil d'Etat. Nous verrons de quelle manière nous allons travailler puisque rien n'est décidé en la matière. Une chose est sûre, nous devons faire quelque chose. Dans cette commission ou ce comité de pilotage, c'est selon, mon objectif, c'est d'intégrer aussi l'Office fédéral des routes afin qu'il ait aussi connaissance des dossiers à mesure de leur avancement.

De plus, le 12 octobre, j'ai mandaté l'Inspection des finances pour deux audits. Tout d'abord le premier audit, c'est pour l'organisation de projets et, pour être transparent, je vais vous dire ce que j'ai demandé à l'Inspection des finances: *«Au vu de la situation, il me paraît que l'audit devrait porter sur les points suivants: organisation générale du projet, phases des études et de réalisation, organisation du maître de l'ouvrage, obligations contractuelles des mandataires et des représentants du maître de l'ouvrage, organisation du controlling financier, journal de suivi ou traçabilité technique et du suivi relatif aux plannings des études et de la réalisation, état de la revendication honoraires ingénieurs et entreprises»*.

Le deuxième mandat que j'ai demandé, c'est sur la centrale d'exploitation des matériaux. Là, j'ai demandé: *«...d'examiner les bases de décisions, bases contractuelles initiales, prix déposés et investissements initiaux, organisation et fonctionnement de la centrale, contrôle du mouvement des matériaux et facturation, avenants et prix complémentaires et le suivi financier»*.

Vous pouvez constater que lorsque j'aurai le résultat de cet audit, j'en saurai beaucoup sur cette situation. Mais je dois admettre qu'aujourd'hui, je suis incapable

de vous donner une date où je pourrais vous donner l'information en détail. En effet, cette affaire, comme vous avez pu le constater, est extrêmement complexe et, avec les années de cette construction, il faut un certain temps pour tout recomposer. Ce que je peux vous assurer, c'est que toute la lumière sera faite. Aujourd'hui, je peux vous le dire, des informations ont été données à l'Office fédéral des routes et cet office fédéral a demandé des compléments et de structurer ou de restructurer les documents tel qu'il le souhaite. Ce que je peux vous dire aussi, c'est que l'Office fédéral des routes ne pourra pas prendre position cette année encore; c'est dire clairement que je pourrai vous donner des informations au plus tôt à la première session de l'année prochaine!

J'en viens maintenant au mandat concret et sur le dépôt. Dans le dépôt, on parle du dépassement de 44,3 millions, selon les dernières estimations. Ce montant s'ajoute à un crédit de 215 millions, part cantonale 63 millions, votée en 2001, ainsi qu'aux 3 millions de francs pour les études et projets. J'aimerais préciser ici pour éviter toute ambiguïté que dans le montant de 215 millions, était compris le crédit d'études de 16 millions du 16 mai 1996 que le Grand Conseil avait adopté; donc les 16 millions sont compris dans les 215. Ensuite les 63 millions: effectivement, les 3 millions s'ajoutent aux 63 parce que ces 3 millions représentent la part cantonale du crédit d'études de 16 millions que je viens de citer.

En ce qui concerne les trois points:

- La planification des procédures de soumission a été effectuée à première vue, comme vous le dit le Conseil d'Etat, conforme à la législation sur les marchés publics;
- l'information, comme je viens de le dire, vous sera faite en totale transparence après les informations et la décision de la Confédération et après le résultat de l'audit;
- les députés qui ont déposé le mandat demandent qu'il y ait nécessité à restructurer la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Je dis clairement qu'à mon sens – et je ne vais pas le faire – il n'y a pas de raison de restructurer la Direction. Par contre, en fonction des résultats de l'audit, certainement il faudra restructurer le Service des ponts et chaussées; cela me paraît évident.

Avec ces explications, je vous confirme que le Conseil d'Etat accepte ce mandat et que ce mandat ne donne pas plus de travail puisque l'ensemble de ce qui est demandé fait partie de nos préoccupations.

- Au vote, la prise en considération de ce mandat est acceptée par 88 voix contre 0. Il y a 6 abstentions.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgeois (SC, PLR/FDP), Bourgnicht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard (SC, PDC/CVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux

(VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminboeuf (BR, PS/SP), Coting (SC, PLR/FDP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillet (FV, UDC/SVP), Dorand (FV, PDC/CVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Girard (GR, PS/SP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Haenni (BR, PLR/FDP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud (GR, PDC/CVP), Morel (GL, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Ridoré (SC, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schnyder (SC, PS/SP), Schuway J. (GR, PDC/CVP), Schuway R. (GR, UDC/SVP), Stempfeler-H (LA, PDC/CVP), Studer A. (SE, ACG/MLB), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Weber-G M. (SE, ACG/MLB), Zadori (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 88.*

Se sont abstenus:

Brönnimann (SC, UDC/SVP), Bussard (GR, PDC/CVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Repond (GR, PS/SP), Schorderet G (SC, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP). *Total: 6.*

Postulat N° 2012.07 Moritz Boschung/ Gabrielle Bourguet (élaboration d'une stratégie pour une réduction des modifications prévisibles dues aux change- ments climatiques)¹

Prise en considération

Boschung-Vonlanthen Moritz (PDC/CVP, SE). Namens der beiden Postulanten danke ich dem Staatsrat dafür, dass er bereit ist, unser Postulat anzunehmen und erheblich erklären zu lassen. Der Staatsrat hat sich Mühe gegeben, aufzuzeigen, dass er sich der Problematik bewusst ist. Der Bericht enthält denn auch eine ganze Reihe von beachtenswerten Ansätzen, wie man den Auswirkungen des Klimawandels begegnen will. Dennoch vermissen wir in den Ausführungen das Aufzeigen konkreterer und wirklich verbindlicher Strategien. Dabei müssen wir uns aber einer Tatsache bewusst sein: Der Klimawandel findet nicht erst morgen oder übermorgen statt, nein, er findet jetzt statt: Wir stecken mittendrin. Der Klimawandel ist aber schleichend, man hört ihn nicht, man sieht ihn nicht und man schmeckt ihn nicht und das ist ja auch das Problem, weshalb wir kaum wirklich greifende Massnahmen ergriffen haben. Aber wir sind aufgerufen, jetzt und sofort zu handeln, um die sich abzeichnenden negativen Folgen möglichst bald einigermaßen in den Griff zu bekommen. Die Zeit drängt zur Aktion,

¹ Déposé et développé le 15 avril 2007, BGC de mai p. 617.